

# VILLE DE VILLEPARISIS

## Projet Grille tarifaire réactualisée hausse de 3,64 % applicable au 01/01/2024

### Droits de places couvertes :

Par place de deux mètres de façade sur allée principale, transversale ou de passage et donnant droit à une profondeur maximale de deux mètres.

### **Commerçants abonnés**

Par fraction de 2 mètres	Centre-Ville (en euros HT)
1 <sup>ère</sup> place	3,07
2 <sup>ème</sup> place	6,54
3 <sup>ème</sup> place	10,88
4 <sup>ème</sup> place	16,01
5 <sup>ème</sup> place	22,74
Suivantes : +	7,52

### Places découvertes (tous marchés) :

Par mètre linéaire de façade marchande sur allée principale, transversale ou de passage donnant droit à une profondeur maximale de deux mètres :

Commerçants non abonnés : 2,17 HT

Supplément pour places ouvertes ou découvertes 1,49 HT

### Droits de stationnement ou de déchargement par véhicule (tous marchés) :

Commerçant Abonné et Non Abonné par séance de marché : 1,58 HT

### Taxe déchets :

Par mètre linéaire, par séance, par commerçant abonné et non abonné : 0,14 HT

### Animation (tous marchés) :

Par commerçant abonné ou non et par séance : 1,66 HT